



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET D'EURE ET LOIR

**ARRETE N° Préf-Cabinet-SIDPC 16-04/01 du 5 avril 2016**

**PORTANT DELIVRANCE DU BREVET NATIONAL  
DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,  
Officier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le décret n° 77-1177 du 20 octobre 1977 relatif à la surveillance et à l'enseignement des activités de natation modifié par décret n° 91.365 du 15 avril 1991 ;

VU le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié par le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 et n° 92-1379 du 30 décembre 1992 relatif à la formation aux premiers secours ;

VU le décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme ;

VU l'arrêté du 23 janvier 1979 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique modifié par arrêté du 22 juin 2011 ;

VU l'arrêté interministériel du 5 septembre 1979, modifié portant agrément des associations en vue de la préparation au brevet national de sécurité et sauvetage aquatique ;

VU la circulaire ministérielle du 25 octobre 2011 relative aux modalités de délivrance du brevet national de sécurité et sauvetage aquatique ;

VU l'arrêté préfectoral Préf-Cabinet-SIDPC n° 16-02/04 du 24 février 2016 portant constitution d'un jury d'examen pour l'obtention du brevet national de sécurité et sauvetage aquatique et pour la vérification de maintien des acquis pour les titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;

VU les conclusions de la délibération du jury en date du 1er avril 2016 ;

**SUR** proposition de Monsieur le Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture d'Eure-et-Loir,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) est délivré aux personnes dont les noms suivent :

BACHELOT Pauline, née le 9 avril 1998 à Dreux (28)  
CACERES Stéfan, né le 3 juillet 1987 à Dreux (28)  
CHAUVEAU Alexandre, né le 4 mars 1994 à Chartres (28)  
DE BRITO Déborah, née le 6 juin 1995 à Châteaudun (28)  
DE BRITO José, né le 28 août 1972 à Paris 14<sup>ème</sup> (75)  
DE LAMBERTYE Constance, née le 19 décembre 1997 à Le Chesnay (78)  
DE LAMBERTYE Yzold, née le 19 décembre 1997 à Le Chesnay (78)  
FUCHS Margaux, née le 22 juin 1998 à Le Mans (72)  
GUILLEMENT Loïc, né le 11 juillet 1986 à Chartres (28)  
HALLOIN Adrien, né le 31 août 1998 à Chartres (28)  
KRET Alban, né le 23 août 1998 à Mainvilliers (28)  
LATIMIER Flavien, né le 8 janvier 1997 à Chartres (28)  
LE GARSMEUR Rudy, né le 12 mai 1984 à Chartres (28)  
RIOLET Julien, né le 15 décembre 1997 à Chartres (28)

ROBICHON Clarisse, née le 11 octobre 1998 à Chartres (28)

ROBICHON Elise, née le 11 octobre 1998 à Chartres (28)

VOITOT Théo, né le 17 juillet 1997 à Chartres (28)

**ARTICLE 2** – Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Sous-préfet Directeur de Cabinet du Préfet, Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir, Monsieur le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet,  
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet

**Frédéric CLOWEZ**